L'objectif de cette procédure est de détailler le processus standard d'approvisionnement externe des marchandises, de l'expression des besoins du RDS, à la commande jusqu'à son règlement.

Procédure d'approvisionnement externe (F&B et Supply)

SC-P-WW-01

DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE

Mots clés : Procédure – Supply Chain – Approvisionnement – Externe - Achats - Village						
Titre : Procédure d'approvisionnement externe en village			Code document : SC-P-WW-01			
Date de révision	Rédaction	Relecture :	Approbation	Date d'application :		
Avril 2024 Périmètre d'application	Assistant Méthodes Logistiques :	<u>Direction Audit Interne :</u> Camille BAUBY Julie BOURGOIN	<u>Direction GPS :</u> Franck PICABEA (02/07/24)	01/09/2024		
Worldwide Supply Chain	Amandine Asset	<u>Direction Finances EAF :</u> Pierre-Olivier HOT	<u>Direction Supply Chain EAF:</u> Christophe GALY (24/06/24)	01/05/2024		



Table des matières

I)	OBJE	CTIFS	3
II)	RÔLE	S ET RESPONSABILITÉS	4
III)	DOC	UMENTS ASSOCIÉS	5
IV)	CON	TRÔLES	5
V)	LOGI	GRAMME	6
VI)	DESC	RIPTION	7
a.	. Gé	énéralités	7
	i.	Comprendre la chaîne d'approvisionnement globale	7
	ii.	Données d'approvisionnement	8
	iii.	Données d'articles	8
	iv.	Flux d'approvisionnement	9
	٧.	Approbation des demandes d'achats ou expression de besoin	9
b	. Le	s types d'approvisionnements externe	10
	i.	Articles Catalogue	10
	ii.	Articles Hors Catalogue	12
	iii.	Commande en transit EAF	13
C.	Su	ivi des commandes	13
	i.	Confirmation des commandes	13
	ii.	Gérer les ruptures	14
	iii.	Gérer et suivre les incidents fournisseurs	14
d	. Vı	ue d'ensemble du flux Procure To Pay (P2P)	15

Liste des figures

Figure 1 - Logigramme synthèse approvisionnement externe village

Figure 2 - Chaîne d'approvisionnement globale

Figure 3- flux d'approvisionnement externe

Figure 4 - Coupa : seuil d'approbation F&B Village

Figure 5 - Calcul paramètres approvisionnement

Figure 6 - de l'expression de besoin/demande d'achat à la commande

Figure 7 - Vue d'ensemble du flux Procure To Pay (P2P)

<u>Lexique</u>

AR : Accusé de Réception BC : Bon de Commande BL : Bon de Livraison CDC : Chef de Cuisine

CLV: Coordinateur Logistique Village

DA: Demande d'Achat

DDM : Date de Durabilité Minimale **DLC** : Date Limite de Consommation

DR (Ecomat Web seulement) : Demande de Règlement

EB: Expression des besoins F&B: Food & Beverage GEC: Gestion Catalogue GM: Gentil Membre

OS&E: Operating Supplies & Equipment

P2P: Procure To Pay (P2P)
PMH: Petit Mobilier Hôtelier
RDS: Responsable de Service
RFI / RFS: Responsable Financier
SLV: Superviseur Logistique Village

UOM: Unit Of Measure

I) OBJECTIFS

L'objectif du présent document est de détailler le processus d'approvisionnement externe de marchandises en village dont l'objectif est le suivant :

"La satisfaction d'un besoin client dans la qualité requise, dans le meilleur délai et au meilleur coût complet pour l'entreprise."

Ce document est destiné à l'ensemble des utilisateurs village du Club Med. (SLV, CLV, Approvisionneurs, RDS, RFI, RFS...) qui contribuent tous, à leur niveau, à l'amélioration de la performance économique du Groupe en s'inscrivant dans le processus Achats et Logistique.

La procédure d'approvisionnement externe a les finalités suivantes :

- Sécuriser notre activité en village (Livraisons, commandes, stocks)
- Gagner en réactivité
- Instaurer un cadre de fonctionnement stable
- Maîtriser nos consommations
- Optimiser la gestion des stocks

II) RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Rôle	Responsabilité		
RDS	Rédige l'expression de besoin ou demande d'achat et transmission à l'approvisionneur		
	Application et communication auprès de son équipe de l'accord de fonctionnement		
	Définit les stocks Mini/Maxi des produits courants (F&B et Supply) avec les approvisionneurs		
	Support aux membres de son équipe pouvant effectuer les demandes.		
	Collabore activement avec les SLV et les approvisionneurs sur tous les éléments relatifs à		
	l'approvisionnement externe afin d'en fluidifier le flux et maximiser son efficacité		
	Contrôle de la marchandise consommées à réception		
Approvisionneur	Calcul des besoins d'ouverture en fonction des consommations de la saison passée et du remplissage prévisionnel en fonction de la prestation à délivrer, en collaboration avec le RDS		
	Recensement et communication des contraintes fournisseurs externes (fréquences et conditions de commandes/livraisons)		
	Communication du planning de livraison des fournisseurs		
	Collabore avec le RDS pour paramétrer les Stock Mini/Maxi et les saisit dans l'outil informatique		
	Élaboration et diffusion de l'accord de fonctionnement		
	Support au RDS dans l'expression de besoin si nécessaire		
	Contrôle la cohérence entre l'expression de besoin et les stocks disponibles		
	Valide, saisie et envoi des commandes aux fournisseurs dans Coupa/Ecomat Web en fonction des données d'approvisionnement		
	Assure le suivi des commandes jusqu'à réception en village		
	Gestion de la relation fournisseurs opérationnelle		
	S'assure du traitement des litiges fournisseurs mineurs sous sa responsabilité (incident sans impact sur l'activité mais dont un plan d'amélioration devrait être mis en place)		
	Mets en place une routine de communication (min hebdomadaire avec le SLV et RDS principal)		
	Collabore activement avec les RDS et les SLV sur tous les éléments relatifs à l'approvisionnement externe afin d'en fluidifier le flux et maximiser son efficacité		
	Définit les cadencements des chargements pour élaborer le planning de chargement avec le pôle des flux internationaux		
RFI / RFS	S'assurer que le seuil de 2% des achats alimentaire de dépannage ne soit pas dépassé		
	Contrôle et validation financière des expressions de besoin Supply et PMH dans COUPA		
	Contrôle et validation financière des expressions de besoin PMH dans ECOMAT WEB		
	Contrôle et validation des besoins hors référencement dans COUPA/Ecomat Web		
SLV	S'assure de l'exactitude du stock disponible		
	Fait respecter les accords de fonctionnement		
	Contribue à l'élaboration des stock Min/Max		
	Collabore activement avec les RDS et les approvisionneurs sur tous les éléments relatifs à l'approvisionnement externe afin d'en fluidifier le flux et maximiser son efficacité		
Achats	Référence les produits à commander dans les catalogues fournisseurs pour tous les volumes d'affaires supérieurs à 20 000€ par année		
	Analyse, et corrige si besoin, les incohérences remontées des données article dans les catalogues fournisseurs		
	Transmets les informations de catalogues fournisseurs au GEC pour saisie dans l'outil informatique		
	approprié		
	S'assure du traitement des litiges fournisseurs majeurs sous sa responsabilité (manquement aux obligations contractuelles (qualité, délai, prix,)		
GEC	Saisi les catalogues fournisseurs dans l'outil informatique approprié		
Logisticien	Elabore le planning de chargement en fonction des cadencements définis avec les approvisionneurs/RSA		

III) DOCUMENTS ASSOCIÉS

Procédure approvisionnement interne

Procédure réception des marchandises

Procédure gestion des stocks

Procédure traitement facturation & avoirs

Procédure ouverture village

Guide utilisateur COUPA

COUPA - Fiche pratique 3 - Approvisionnement externe de biens sur catalogue

COUPA - Fiche 4A - Demande d'achat externe de service (en village)

COUPA - Fiche 4B - Demande d'achat externe de service (en bureau)

COUPA - Fiche 6 - Achat d'urgence / de dépannage

Coupa Fiche 10- Comment traiter une facture au CSP.pdf

Coupa Fiche 11 - Comment traiter une facture hors CSP.pdf

Coupa Fiche 13- Comment traiter une facture d'acompte.pdf

Coupa_Fiche 17 - Comment traiter une facture en attente de réception.pdf

Ecomat Web User Guide

EW User Guide - Appro/SLV.pdf

EW User Guide -RDS.pdf

EW User Guide - RFI/RFS.pdf

IV) CONTRÔLES

Les services de l'Audit Interne et Supply Chain-Méthodes Logistiques (ou tout autre département validé par la Direction Supply Chain) peuvent à tout moment effectuer des contrôles afin de s'assurer de la bonne application et du respect des procédures.

Cela permet également de détecter les éventuelles incompréhensions ou anomalies et de mettre à jour si besoin les documents concernés.

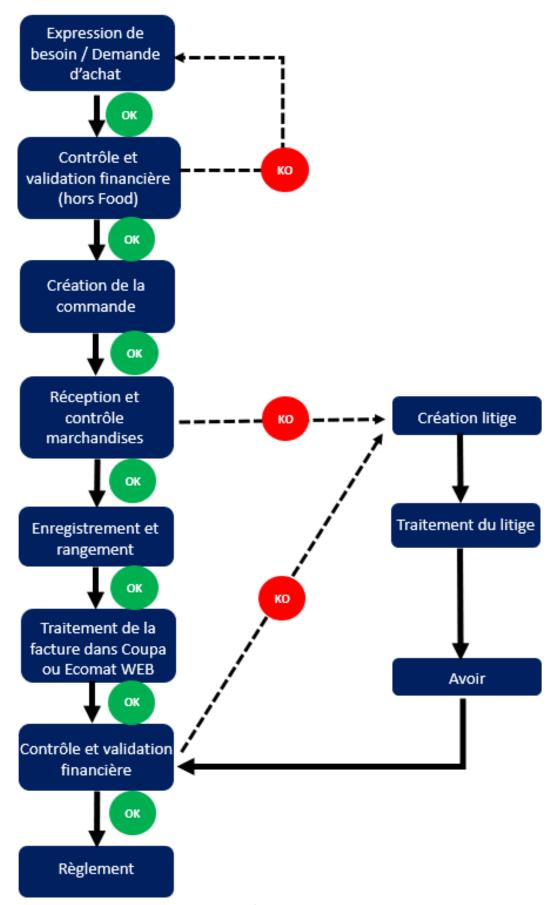


Figure 1 - Logigramme synthèse approvisionnement externe village

a. Généralités

i. Comprendre la chaîne d'approvisionnement globale

La chaîne d'approvisionnement du Club Med représente l'ensemble du dispositif qui permet la livraison de produits depuis nos fournisseurs jusqu'aux clients finaux, c'est-à-dire les différents services d'un village qui eux même ont pour mission d'assurer la prestation attendue auprès des clients finaux, les GM.

Il est donc important de comprendre comment est articulée cette chaîne d'approvisionnement globale.

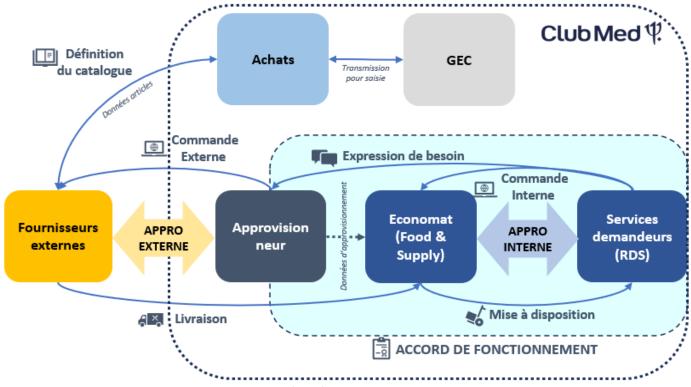


Figure 2 - Chaîne d'approvisionnement globale

- Les **Achats** sont responsables de la définition des catalogues par fournisseurs spécifiant les articles référencés et sous quelles conditions (prix, unités de conditionnement, incréments de commande, etc...).
- Pour plus de détails sur les spécificités des achats locaux, se référer à la documentation du service achat.
 - Le GEC saisit les informations relatives aux catalogues fournisseurs dans l'outil informatique approprié.
 - L'approvisionneur/euse est responsable de la passation de commandes auprès du fournisseur en fonction des données d'approvisionnement. Il assure également le suivi des commandes jusqu'à réception en village.
 - Le service logistique village est garant du maintien de l'exactitude des stocks théoriques, constituant une partie des données d'approvisionnement, à travers la bonne gestion des stocks et la réception des commandes externes. Il traite les commandes internes et met à disposition la marchandise demandée dans les délais et dans la qualité spécifiée dans les accords de fonctionnement. Élément central dans la chaîne, il a un double rôle :
 - o Client dans le processus d'approvisionnement externe
 - Fournisseur dans le processus d'approvisionnement interne
 - Le RDS effectue les commandes internes auprès du service logistique village, les expressions de besoin auprès de l'approvisionneur et est responsable de la définition des Stocks Min/max conjointement avec l'approvisionneur. Il est responsable du contrôle de la marchandise mise à disposition par le service logistique et des marchandises consommées à réception.

Se référer aux <u>Procédure gestion des stocks</u> et <u>Procédure réception des marchandises</u> pour + de détails sur ces activités

L'accord de fonctionnement fait office de contrat interne tripartite entre les services utilisateurs (client interne) et le service logistique village (Fournisseur interne) et l'approvisionneur/euse. Il doit être partagé et validé en début de saison par toutes les parties prenantes. Cet accord définit les modalités de commande et de livraison.



La collaboration et la communication entre les différents services/métiers (RDS, CDC, SLV, Appro, ...) est un pilier fondamental de l'approvisionnement des villages et donc de la satisfaction des GM qui doit être une ambition partagée par tous.



Cette procédure détaille le processus d'approvisionnement externe. Pour plus de détails sur le processus d'approvisionnement interne, se référer à la <u>Procédure approvisionnement interne</u>

ii. Données d'approvisionnement

La qualité des données de réapprovisionnement conditionne un approvisionnement adapté des réserves du service logistique village. En effet, des données d'approvisionnement erronées auront pour conséquence des commandes inadaptées aux besoins du village et *in fine* des ruptures de stocks ou des surstocks. La qualité de service aux clients internes s'en trouvera impacté négativement.

Les données d'approvisionnement principales sont les suivantes :

- Stock théorique
- Seuils de réapprovisionnement minimum & maximum (Min/Max)
- Délais de livraison
- L'exactitude des données d'approvisionnement est un enjeu majeur que l'intégralité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement doit traiter comme tel à son niveau.



La <u>Procédure gestion des stocks</u> doit être respectée autant que faire se peut pour s'assurer de la qualité des données d'approvisionnement sous la responsabilité du service logistique village

iii. Données d'articles

Comme les données d'approvisionnement, la qualité des données article conditionne un approvisionnement adapté.

- Désignation article
- Catégorie d'achat
- Unités de conditionnement (UOM)
- Incréments de commandes



Les Achats sont responsables de la définition des données articles et de la transmission au GEC pour chargement dans le système d'informations

Pour plus de détails sur les spécificités des achats locaux, se référer à la documentation des achats

iv. Flux d'approvisionnement

Le flux d'approvisionnement externe et les objets associés sont décrits ci-dessous dans la Figure 3

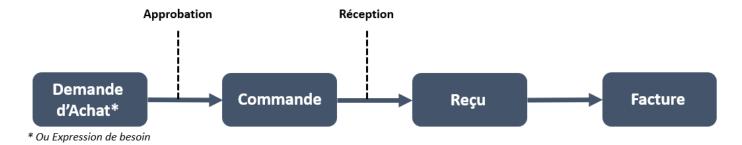


Figure 3- flux d'approvisionnement externe

v. Approbation des demandes d'achats ou expression de besoin

L'approbation des demandes d'achat permet de valider l'engagement de la dépense.

Différents collaborateurs entrent en compte dans la validation, suivant le montant et la nature de la demande d'achat / Expression de besoin (Cf. *Figure 4*)

En cas d'absence, il est important de saisir une délégation d'absence dans les paramètres de Coupa afin d'assurer la continuité de validation.

Pour plus de détails sur la façon de créer une délégation, consultez la section FAQ de Coupa (« Comment créer une délégation ») et la fiche Coupa 18 – Délégation de fin de saison

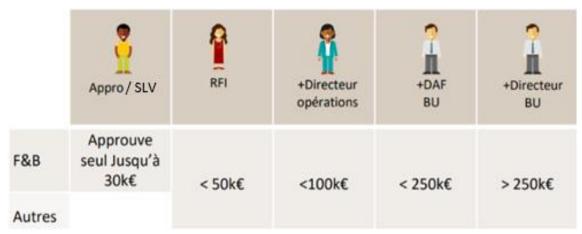


Figure 4 - Coupa : seuil d'approbation Village

b. Les types d'approvisionnements externe

Les RDS sont responsables de leur budget et décideurs de leurs approvisionnements dans le but de disposer de produits conformes au standard et à la Promesse Client. Cet approvisionnement externe peut se faire de différentes manières en fonction du type de produit et de leurs volumes de consommation.

i. Articles Catalogue

1. Commandes en fonction des paramètres d'approvisionnement

Compte-tenu de la stabilité de certains produits courants (Consommables, Produits secs, etc...), l'approvisionnement est défini par la mise en place de niveaux de stock à garantir (mini/maxi) par les services Approvisionnement et Logistique. Ces niveaux de stock sont définis par le RDS, en collaboration avec l'Approvisionneur (éventuellement le SLV) et doivent prendre en compte l'historique des volumes de consommation, l'espace de stockage disponible, les DLC/DDM et les besoins à venir.

L'approvisionnement se fera en fonction du stock disponible, des quantités en cours de livraison et des niveaux de stock minimum ou maximum paramétrés.

Actuellement, le calcul est effectué comme suit (Cf. Figure 5). Ce calcul n'est pas figé et peut être amené à évoluer.

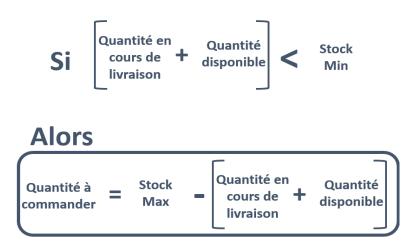


Figure 5 - Calcul paramètres approvisionnement

Les stocks Min/Max doivent impérativement être mis en place avant l'ouverture du village et 3 semaines avant la fermeture (au minima). (Pour plus de détails sur cette activité, se référer à la <u>Procédure</u> ouverture village)

Les stocks min/max peuvent être révisés en cours de saison en fonction du contexte du village. Cela nécessite un échange entre RDS, Appro et SLV

2. Expression de besoin ou Demande d'Achat

Pour les produits nécessitant un contrôle plus précis et plus fréquent ou à contrario les produits commandés quelques fois seulement par saison, l'approvisionnement se fait par des expressions de besoin ou demande d'achat de la part des RDS. En effet, les expressions de besoin/demandes d'achat concernent aussi bien des articles commandés régulièrement au cours de la saison (par exemple les articles consommés à réception comme le poisson frais ou les fruits & légumes...) que des articles commandés ponctuellement lors de la saison ou lors de sa préparation.

En fonction du planning de passation de commande communiquée préalablement et présent dans les accords de fonctionnement, le RDS saisit son expression de besoins dans l'outil informatique approprié et l'approvisionneur contrôle et valide la commande auprès du fournisseur dans les délais impartis. Cela permet de tenir compte des délais d'approvisionnement standards des marchandises communiqués précédemment (anticipation de 1 à 8 semaines selon les articles) et d'éviter les ruptures de stock.

La fréquence de transmission des expressions/demandes d'achat de besoin est **déterminée en début de saison entre RDS** et approvisionneur en fonction des impératifs respectifs des services et des possibilités des fournisseurs.

Une fois l'expression de besoin/demande d'achat émise par le RDS, elle est **soumise à approbation** avant que l'approvisionneur contrôle la cohérence de la demande en prenant en compte les données d'approvisionnement à sa disposition et la transforme en commande (cf. Figure 6).

Toute commande envoyée au fournisseur doit faire l'objet d'un accusé de réception (AR) de sa part.

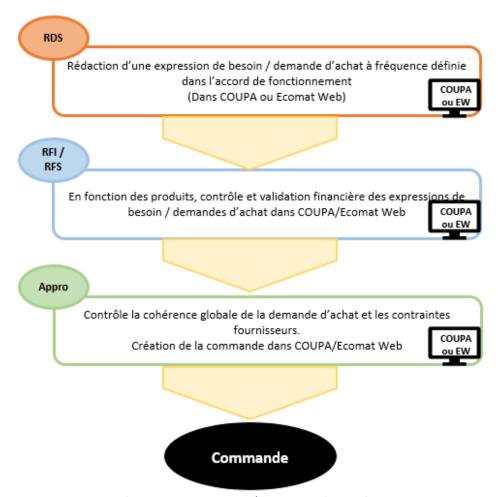


Figure 6 - de l'expression de besoin/demande d'achat à la commande



Pendant la saison, il est impératif d'avoir des échanges à minimum hebdomadaires entre RDS/Appro/SLV afin d'identifier les problèmes, communiquer sur les mouvements des articles, élaborer de manière collaborative des actions de remédiation, etc. ...

3. Commande Punch-Out

Une commande punch out permet de passer une commande en sélectionnant des produits directement depuis la page du fournisseur selon sa disponibilité sur Coupa.

Pour plus de détails, se référer à la FAQ Coupa : « faire une commande via Punch-out »



Il est important de **mutualiser les besoins des RDS sur les articles similaires** afin d'éviter de multiples commandes à faible montant pour des mêmes articles. (Cf. Accords de fonctionnement)

ii. Articles Hors Catalogue

1. Commande Free Text

Dans certains cas (besoins ponctuels voir exceptionnels), des articles non référencés peuvent être commandés. Ces articles non référencés n'existant pas, par définition, dans les catalogues fournisseurs, ils doivent faire l'objet d'une commande dite « Free Text » pour COUPA ou « Add Line » pour ECOMAT WEB (uniquement pour le Supply/PMH). La commande free text concerne également les commandes sur devis.

Pour plus de détails sur cette activité, se référer à la FAQ Coupa (« *Comment créer une commande free text* ») ou le Guide utilisateur Ecomat Web

2. Achats de dépannage

Le catalogue articles en F&B est piloté en intégralité par les acheteurs afin de respecter les plans menus et le niveau de prestation défini. La règle de base de ces commandes F&B est donc l'anticipation sur base des taux de remplissage et des menus prévus.

Les achats de dépannage doivent donc rester une exception pour les cas suivants :

- Besoins exceptionnels hors référencement
- En cas de rupture sur un produit, sans solution de remplacement, ni dépannage possible par un fournisseur référencé



Ces achats de dépannage devront être systématiquement justifiés et des contrôles seront réalisés régulièrement par le RFI/RFS

Le volume d'achats de dépannage ne doit pas dépasser 2% du total des achats F&B sur la saison.

Pour chaque dépannage, une commande doit être passée dans le logiciel adéquat en respectant les points suivants :

- Saisir la commande et valider la réception correspondante dans COUPA (ou Ecomat Web)
- Informer l'Approvisionneur et le RFI/RFS en justifiant l'achat
- Respecter les règles déontologiques d'engagement des dépenses fournisseur

Pour plus de détails sur la façon de traiter un achat de dépannage ou d'urgence dans COUPA, se référer à la <u>Fiche 6</u>
- <u>Achat d'urgence / de dépannage</u>

Pour identifier qui s'occupe des commandes d'achats et de dépannage, se référer à ce qui a été convenu dans l'accord de fonctionnement village mis en place.

L'exactitude des données d'approvisionnement est un enjeu majeur que l'intégralité des acteurs de la chaîne d'approvisionnement doit traiter comme tel à son niveau.

iii. Commande en transit EAF

Les commandes passées en transit sont livrées par le fournisseur sur la **plateforme logistique** où le chargement pourra être consolidé et optimisé avant expédition vers un village.

Le demandeur (de préférence l'approvisionneur car il connait les flux externes village), saisit sa commande auprès du fournisseur et fait livrer à la plateforme.

Une fois livrée sur la plateforme, le prestataire :

- Vérifie que le nombre de colis (cartons/palettes ...) correspond au Bon de transport du transporteur / fournisseur
- Réceptionne informatiquement à l'aide des documents du fournisseur.
 - O Si la commande est saisie sur catalogue : elle remonte automatiquement dans Coupa et une commande interne sur stock transit est créée.
 - O Si la commande est saisie en free text : la réception ne remonte pas automatiquement et doit être saisie manuellement dans Coupa
- Les commandes sont expédiées selon le planning de chargement définis par le pôle des flux internationaux en collaboration avec les approvisionneurs. Ce planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer.

Le SLV réceptionne la commande en village, effectue les contrôles et l'enregistrement dans les outils informatiques (Pour plus de détails sur cette activité, se référer à la <u>Procédure réception des marchandises</u> en village)

Pour plus de détails sur la gestion des commandes en transit, se référer à la fiche COUPA 14

c. Suivi des commandes

i. Confirmation des commandes

À chaque envoi de commande à un fournisseur, l'approvisionneur doit :

- Obtenir confirmation du fournisseur de la réception de la commande (Accusé de réception)
- Vérifier que le fournisseur valide bien la liste des articles commandés et des prix
- S'assurer de la date de livraison et de la disponibilité des produits dans les délais demandés
- Enregistrer la validation sur le suivi des commandes par village
- Relancer le fournisseur à J-30 pour les commandes PMH

Il peut également partager certaines informations nécessaires aux parties prenantes de la commandes selon les modalités définies par la Direction Supply Chain tel que par exemple :

- Les numéros de commandes
- Le nom du fournisseur
- Date de passation et de confirmation de commande
- Date de transport internationaux collectés auprès du responsable de flux internationaux (date de chargement, d'embarquement et de débarquement, date de dédouanement, date de livraison prévue, ...)
- Statut de la commande (Envoi au fournisseur / en cours de traitement par le fournisseur / Expédiée / Livrée en village, relance pour confirmation de livraison, ...)

ii. Gérer les ruptures

En cas de rupture sur les articles, l'approvisionneur doit :

- Obtenir la date de disponibilité des produits manquants
- Obtenir un produit de remplacement si le délai est trop long
- Vérifier avec les services demandeurs si le produit de remplacement ou le délai de disponibilité leur convient
- Informer du dysfonctionnement fournisseur les acheteurs des familles concernées
- Déclarer l'incident dans la base de données Incident (Ecomat Web) ou via le formulaire incident (Coupa)
- Relancer le fournisseur à J-14 pour les commandes PMH



Toute rupture de stock liée à un stock faux doit être reportée et communiquée aux parties concernées

iii. Gérer et suivre les incidents fournisseurs

Le SLV saisit les incidents des livraisons fournisseurs dans l'outil approprié (Base de Données Incidents pour Ecomat Web ou formulaire d'incident pour Coupa).

Selon la nature du litige, il est traité :

- Par l'approvisionneur, s'il s'agit d'un litige mineur (incident qui n'a pas d'impact sur l'activité du Club Med mais qu'un plan d'amélioration doit être mis en œuvre avec le fournisseur.
- <u>Par l'acheteur</u> s'il s'agit d'un litige majeur (incident qui se traduit par un manquement aux obligations contractuelles (qualité, délai, prix ...) et qu'une solution avec le fournisseur doit être trouvé)

Pour plus de détails sur le traitement des litiges, se référer à la fiche pratique aux fiches COUPA 16 : Saisie Formulaire Incident et 17 : Comment traiter une facture en attente de réception et à la procédure traitement facturation & avoirs



Les incidents doivent être déclarés via les moyens appropriés (Coupa ou Ecomat Web) afin d'assurer un suivi efficace et détecter les anomalies récurrentes des fournisseurs.

d. Vue d'ensemble du flux Procure To Pay (P2P)

Grâce aux expressions de besoins transmises par les RDS et aux stocks mini/maxi paramétrés pour les produis courants, le RSA/Approvisionneur peut lancer l'approvisionnement externe en passant des commandes auprès des fournisseurs concernés.

Le schéma suivant détaille toutes les étapes de l'approvisionnement externe, de la création commande à son règlement :

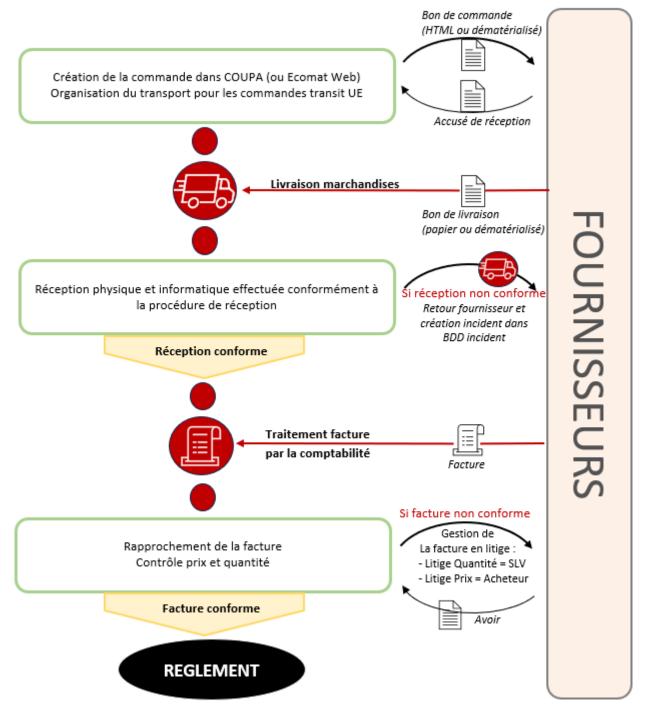


Figure 7 - Vue d'ensemble du flux Procure To Pay (P2P)

A

Pour les commandes en transit se référer à la documentation Coupa : Fiches 14 - Commande en transit